

Wambrechies Info



Réaménagement du parc de Robersart : c'est parti !
> page 3



Rue d'Ypres, quartier Est : le point sur les travaux
> pages 4 & 5



Amélioration de l'habitat : la Ville peut vous aider
> page 6

Kempen - Wambrechies :



40 ans d'amitié

> pages 8 & 9

Sommaire

Wambrechies Info n°44
octobre 2013

Dossier : Wambrechies, une ville en marche

- page 3 : > Parc municipal
page 4 : > Rue d'Ypres | travaux d'été
page 5 : > Quartier Est

Cadre de vie

- page 6 : > Rénovation de votre habitation : la ville peut vous aider

Economie

- page 7 : > Les nouveaux commerces et services à Wambrechies

Jumelage

- pages 8 et 9 : > Kempen, 40 ans

Grandir à Wambrechies

- page 10 : > Réforme scolaire | La régie unique | Les brèves
page 11 : > Retour en photos sur les vacances actives
Le RAM | Vacances actives Noël pour les Ados

Culture | animation

- page 12 : > Zoom sur Musique et Orgue

Vie citoyenne

- page 13 : > Quelle eau dans vos robinets ? | Vidéo surveillance
page 14 : > Résumé des derniers Conseils Municipaux
page 15 : > Mots politiques | Inscriptions listes électorales

Photos

- page 16 : > Un semestre en photos



Chères Wambrecitaines, Chers Wambrecitains,

A la lecture de ce nouveau bulletin municipal, Chères Wambrecitaines, Chers Wambrecitains, vous aurez le plaisir de découvrir au fil des pages, que Wambrechies a poursuivi, cette année encore, ses efforts d'adaptation au sein d'une métropole en perpétuel mouvement.

Pour ce faire, des travaux ont été réalisés dans de nombreux secteurs ; d'autres sont actuellement en cours.

Ceux-ci répondent, soit à un besoin de mise aux normes, soit à une mise en sécurité ; ils sont chaque fois menés en complémentarité avec notre souci de préserver et de mettre en valeur le cadre de vie de Wambrechies...

Ainsi, la rue d'Ypres fait-elle l'objet, vous avez pu le constater, d'importants travaux, de rénovation de l'éclairage public, d'enfouissement des réseaux, d'aménagement des espaces piétons... Des travaux qui certes, engendrent de nombreuses perturbations, notamment pour les riverains, mais dont les améliorations bénéficieront à tous.

Il en va de même pour la transformation du parc public en un lieu de détente et de découverte qui ne laissera aucun regret aux actuels habitués du site.

Nous pourrions être fiers de disposer très prochainement, d'un arboretum, d'un espace dédié à la promenade de grande qualité, avec jardin à la française, jeux pour enfants, ou encore l'étang de pêche...

Par son action culturelle et son dynamisme associatif, mais aussi par sa volonté forte de perpétuer ses relations avec les villes jumelées ; par le développement constant de l'offre touristique, Wambrechies accroît résolument la qualité de son rayonnement et de son image au niveau de son territoire.

Parallèlement, et conformément aux exigences nationales, nous mettrons en place, à la rentrée prochaine, la réforme des rythmes scolaires, encore une fois, dans la transparence et après de nombreuses consultations avec l'ensemble des protagonistes, qui auront lieu au cours des prochains mois.

Enfin, nous avons tous, été confrontés à la recrudescence des vols et des cambriolages commis de plus en plus souvent avec violence.

Aussi, je tenais à vous dire que toutes les mesures sont engagées auprès des pouvoirs publics pour que cette situation cesse.

De même, nous nous efforçons, au quotidien, de mettre à votre disposition, Chères Wambrecitaines, Chers Wambrecitains, les services publics indispensables et des transports en commun à l'accès pratique... Comme les programmes de logements développés sur la commune tentent, au maximum, de répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Je vous souhaite une très agréable lecture et surtout... des fêtes de fin d'année dans un climat familial ou amical le plus chaleureux possible.

Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM Alliance Nord Ouest

...et retrouvez
toute l'actualité wambrecitaine
sur www.wambrechies.fr



Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies, imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts écologiquement gérées.

Directeur de la publication : Daniel Janssens

Rédacteur en Chef : Michel Sas

Rédaction : Robin Wallart, Sandrine Buchet

Maquette : Robin Wallart, Sandrine Buchet

Photos : Robin Wallart,

Ont participé à ce n° : vos Elus, Tania Atarssa, Matthieu Richard, Marc Corbanie, Christophe Valenduc.

Impression : FG PRINT, Z.A. du Chat - 126, rue Marie Curie 59118 Wambrechies

Dépôt légal : quatrième trimestre 2013

Une question ? Robin Wallart, 03 28 38 84 23 | com@wambrechies.fr

Le parc de Robersart fait peau neuve



Les travaux de réaménagement du parc municipal, largement contraints par l'âge centenaire de ses nombreux peupliers, ont débuté à la fin de l'été. Plusieurs arbres ont été abattus, laissant par endroits le sol à nu. Rassurez-vous, ce lieu très apprécié sera replanté afin de le rendre encore plus convivial, et agrandi.



Les Jardins de la Comtesse, situés entre la rue Obert et le parc actuel, seront adjoints au futur parc et aménagés en jardins à la française.

Un mal pour un bien : l'abattage des nombreux peupliers qui habillaient le parc public n'est certes pas une partie de plaisir, mais permet de régler le problème de sécurité que ces essences faisaient peser sur la tête des promeneurs. Devenus creux, cassants, fragiles, ces arbres allaient de toute façon naturellement tomber dans les années à venir.

La Ville a donc décidé de prendre le taureau par les cornes et en profite pour repenser la scénographie du parc, afin de lui offrir toute la noblesse d'un véritable jardin urbain durable, qui profitera aux générations actuelles et futures.

Les travaux se feront en deux phases* et permettront à terme aux promeneurs de profiter d'un jardin à la française implanté dès l'entrée du parc rue Obert, incluant les *jardins de la comtesse* autrefois fermés au public (●).

Une zone de jeux (●) pour enfants verra le jour, non loin du château de Robersart (●).

L'aspect des étangs (●) ne changera pas mais ces derniers feront l'objet d'une ingénierie sophistiquée afin de les réoxygéner en diversifiant leurs milieux aquatiques naturels et en les drainant via des pompes sous-marines alimentées par éolienne et panneaux solaires.

La partie Sud restera celle des promenades arborées, avec deux nuances : un arboretum évolutif (●), parsemé de bancs et de tables de pique-nique, dévoilera ses atouts au fil des saisons ; et une longue tranchée (●) emmènera les regards depuis le château jusqu'au fond du parc, et inversement.

Enfin, ce nouveau parc sera entièrement clôturé afin d'éviter certains problèmes d'incivilité mais, aussi, afin d'assurer la sécurité de vos enfants.

*afin de vous laisser un accès partiel au parc pendant toute la durée du chantier - lire l'encadré ci-contre.

420 arbres
2500 arbustes
seront replantés



Deux tranches de travaux

Le réaménagement du parc se fait en deux phases, ce qui vous permet de continuer à profiter du lieu.

La première (I), débutée à la fin de l'été, courra jusqu'en mars prochain et concerne les abords du château de Robersart, au Nord de la ligne en pointillés jaunes.

La seconde (II) débutera dans la foulée, au printemps 2014. Prévue pour durer plusieurs mois, elle concerne toute la partie arborée, jusqu'à la butte du Petit Paradis.

Celle-ci sera alors fermée, mais vous pourrez profiter de la partie Nord remise à neuf.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Direction des services techniques
03 28 38 84 15 | seccr.serv.technique@wambrechies.fr

Travaux rue d'Ypres : amb

> ce qui va se passer

Après deux réunions publiques les 11 octobre 2011 et 8 octobre 2013 ayant permis d'informer les riverains et d'affiner avec eux le projet, les travaux de réfection de la rue d'Ypres ont commencé. Trottoirs, route, stationnement, piste cyclable : tout va être créé pour la sécuriser, la rendre à ses riverains et améliorer leur cadre de vie. Revers de la médaille, cela occasionne des perturbations, réparties en trois phases de travaux courant jusqu'en décembre 2014.

3,3 millions d'Euros de travaux, co-financés par le Conseil Général et LMCU, auxquels on peut ajouter les 950 000€ déjà investis par la Ville pour la rénovation de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux (voir page suivante) : la rénovation de la rue d'Ypres est un projet ambitieux, mais nécessaire.

Objectif : lui redonner la physionomie d'un axe urbain, refaire la fondation de la chaussée, renforcer la sécurité, aménager les trottoirs et réaménager la piste cyclable, sans toucher au nombre de stationnements... Bref, améliorer le cadre de vie des riverains et favoriser la mixité des modes de déplacement.

Cela ne peut se faire sans perturbations, la rue d'Ypres étant un axe drainant.

Le chantier, qui a débuté il y a un mois, devrait durer 14 mois et s'achever en décembre 2014.

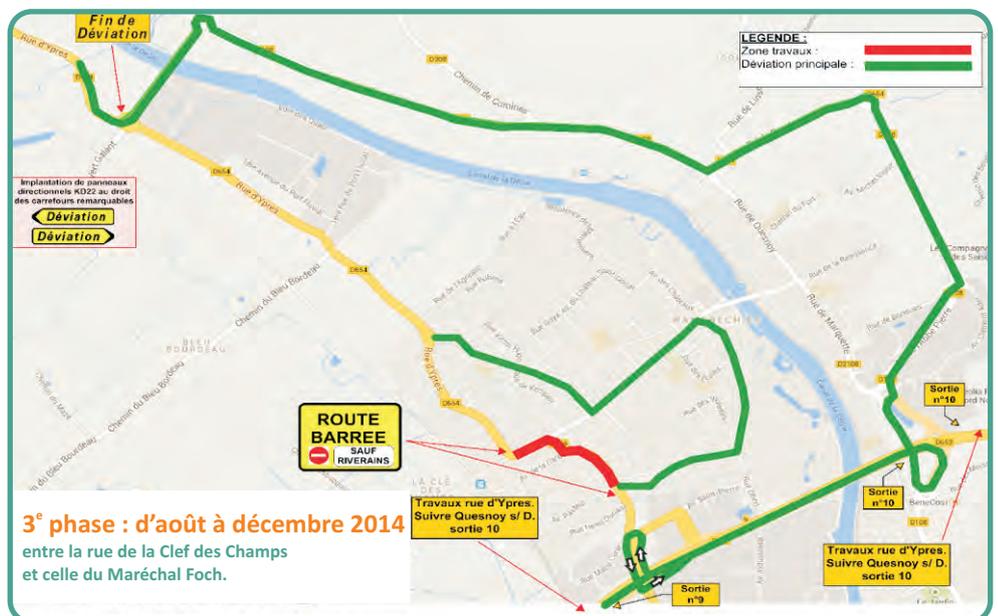
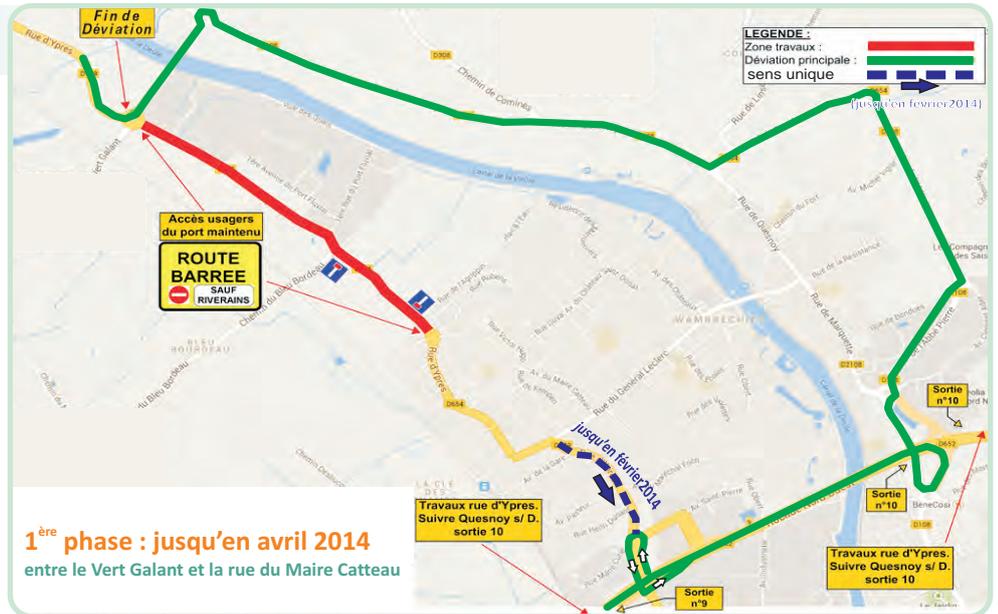
Ce calendrier prévisionnel -évidemment soumis aux aléas, notamment climatiques- prévoit trois phases de travaux, présentées ci-contre.

La Liane 90 déviée

La liane 90 est directement concernée par ce chantier et ne dessert plus aucun arrêt entre "Pasteur" et "chemin de Sainghin".

Concrètement, elle bifurque avenue Saint-Pierre après l'arrêt "Pasteur", pour rejoindre la rue Obert, avant de passer rive droite via le pont en centre-ville, de suivre la rue de Quesnoy et de repasser la Deûle via le pont du Vert Galant.

Pour plus d'info
contactez Transpole au 03 20 40 40 40



utiles, mais nécessaires

> ce qui a déjà été fait

La Ville a déjà enfoui les réseaux et investi dans un nouvel éclairage public plus économe & au design plutôt sympa, vous ne trouvez pas ?



Enfouissement des réseaux & rénovation de l'éclairage public

La Ville a procédé à l'enfouissement de tous les réseaux suspendus, à savoir les câbles téléphoniques, d'électricité ainsi que ceux de *Numericable* -avec la possibilité future d'adjoindre dans leurs gaines, la fibre optique.

Ce n'est pas tout : l'investissement a aussi intégré la refonte de l'éclairage public.

Les nouveaux candélabres, au design étudié pour s'intégrer au mieux dans le paysage urbain de la future rue d'Ypres, sont à LED.

Ce nouveau type d'éclairage garantit une consommation très inférieure aux anciennes ampoules à décharge (d'un facteur 3) et a une durée de vie huit fois supérieure (80 000 heures de fonctionnement, contre environ 10 000 heures auparavant).

À l'Est, du nouveau

Un quartier sort de terre...



Quartier Est : c'est parti ! Compris entre l'avenue de l'Abbé Pierre, l'avenue de Bondues, la rue de Quesnoy et la rue de Bondues, ce futur quartier sera composé à terme (horizon 2025) de plus de 600 logements, de voies nouvelles, de nombreux commerces, d'un stade, d'une salle multifonctionnelle et d'un parc d'activité, *Ecospace*.

En attendant cet horizon à moyen terme, la première tranche des travaux est lancée : 169 logements sont en train de sortir de terre, entre la rue de Quesnoy et l'avenue de Bondues.

Une première pierre à l'édifice final de l'extension urbaine de la ville, laquelle a été strictement délimitée afin de préserver la plaine agricole et les zones humides.

Pour tout renseignement concernant ce nouveau quartier, contactez la direction de l'urbanisme de la Ville au 03 28 38 84 16

...Mais aussi

Lifting provisoire pour la rue du Gal Leclerc



Après avoir découvert de façon fortuite une importante cavité sous la rue du Général Leclerc et au vu de la dégradation prononcée de l'enrobé, il a été décidé de procéder à des travaux provisoires sur la voie.

Menés du 23 au 27 septembre, ils n'ont pas été sans conséquences, notamment pour les parents d'élèves scolarisés à Leroy et Ferry, mais les risques d'effondrements de la chaussée ont poussé à intervenir sans délais.

La réfection complète de la rue reste d'actualité, mais n'aura pas lieu avant quelques années.

Se croiser sur le chemin des Trois Fêtas



Afin de permettre aux automobilistes de circuler plus aisément sur cet étroit chemin vicinal, la Ville lui a adjoint cet été des zones de croisement, assorties de canaux en leur sein dédiés à l'écoulement des eaux de pluie.

L'Éspace Info Énergie

Afin d'aider les particuliers et de gommer les dépenses énergétiques superflues, le SIVOM Alliance Nord-Ouest a mis en place un Espace Info Énergie où vous trouverez un conseil gratuit, avisé et indépendant quant aux solutions qui existent sur le marché pour réduire les dépenses énergétiques de votre habitation.

C'est par lui qu'il faut que vous passiez au préalable pour instruire votre dossier de demande de primes pour l'isolation de vos toitures, combles et menuiseries de portes et fenêtres.

Adresse :

187 rue de Menin, Zone de l'Innovation, 59520 Marquette-lez-Lille

Contact :

> 03 62 53 25 17

> jdufromont@adilnord.fr

Garage à vélo : comment ça marche ?



Pour accéder à l'abri à vélo installé avenue de Robersart, il vous faut être abonné Transpole ou V'Lille Longue Durée (VLD).

Les abonnés Transpole peuvent y déposer leur vélo personnel, les abonnés V'Lille, leur vélo loué en VLD.

Pour obtenir une place, il vous suffit d'envoyer par voie postale à Transpole (adresse ci-dessous) le formulaire d'adhésion téléchargeable sur vlille.fr. Vous recevrez alors une carte magnétique permettant l'ouverture de l'abri.

Celui-ci est sécurisé (avec caméra) et évidemment accessible 24h/24, 7j/7. Il dispose, aussi, de tout ce qu'il vous faut pour vérifier la pression de vos pneus et les gonfler le cas échéant.

Une fois le vélo stationné, vous pouvez emprunter l'ensemble des lignes du réseau Transpole qui desservent l'abri vélo, à savoir la Liane 1 et la ligne 35.

> formulaire de demande à télécharger sur vlille.fr et à envoyer à :

TRANSPOLE - Service V'lille - BP 51009, 59701 Marcq-en-Baroeul Cedex

Rénovation de votre habitation : la Ville peut vous aider

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville vient de voter l'octroi de primes à la rénovation thermique des toitures, combles et menuiseries de portes et fenêtres des maisons individuelles. Ce geste s'ajoute aux aides déjà établies. Le point en détail.



Le 26 septembre dernier, le Conseil Municipal a voté l'octroi de primes, **sans conditions de ressources**, à tous les propriétaires (bailleurs privés ou occupants) de maisons individuelles âgées de plus de 20 ans souhaitant s'engager dans des travaux de rénovation thermique.

Voici les conditions et montant de ces deux primes, cumulables :

Isolation de tous types de toitures ou combles aménageables ou non

S'entend tous les travaux d'isolation destinés aux toitures terrasses, rampants et planchers de combles de l'habitation.

Cette prime à l'habitat s'établit à 50% du coût TTC des travaux, avec un plafond de 1 200 € par foyer.

Réfection ou remplacement des menuiseries

Les travaux de menuiserie concernent les portes et les fenêtres. Sont donc exclus de la prime à l'habitat les portes de garages et de service, les volets battants et roulants (non intégrés), les portails, les vérandas et les extensions.

Cette prime s'établit à 50% du coût TTC des travaux, avec un plafond de 750 € par foyer.

Conditions :

- > être propriétaire ou bailleur d'une maison individuelle à usage d'habitation principale construite avant 1993,
- > passer à l'Espace Info Energie (lire « L'espace Info Energie », en haut de page) avec vos devis, avant tout commencement de travaux,
- > avoir, donc, recours à des professionnels,
- > utiliser des matériaux pour leur efficacité énergétique en adéquation avec la RT 2012 (liste de ces matériaux à obtenir auprès de la Direction des Finances de la Ville, voir encadré ci-contre),
- > observer un délai de 15 ans entre chaque demande de prime pour la rénovation toiture/combles et de 5 ans entre chaque demande de prime à la rénovation de vos menuiseries.

Ces primes s'ajoutent à d'autres déjà établies :

Prime assainissement

Les travaux d'assainissement concernent l'installation d'un système individuel (non raccordé au réseau collectif) ou un raccordement au réseau collectif dans l'initial et non une rénovation.

Dorénavant non corrélée à une condition de ressources, elle s'élève à 50% du coût TTC des travaux avec un plafond de 500 € par foyer pour le raccordement au réseau collectif et un plafond de 1 000 € par foyer pour l'assainissement individuel.

Prime à la rénovation de façade

> 12,20€ par m² pour les ravalements (sablage, gommage, rejointement, y compris enduits à chaux).

> 9,20€ par m² pour la mise en oeuvre d'un revêtement de type plaquettes de parement ou chaulage noble à l'ancienne.

> 6,10€ par m² pour la mise en peinture avec revêtement anti-tag.

Prime à la récupération d'eaux pluviales

Afin d'alléger la consommation d'eau, la Ville incite financièrement les Wambrechinois à s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie :

> 35€ pour l'achat d'une cuve de moins de 300 litres,

> 50€ pour une cuve allant de 300 à 1 000 litres,

> 100 € pour une cuve de plus de 1 000 litres.

Qui contacter ?

Pour les primes municipales à l'isolation de toiture/combles et menuiseries portes/fenêtres, ainsi que pour celles d'assainissement et à la récupération d'eau de pluie, contactez la Direction des Finances de la Ville au 03 28 38 84 10.

Pour la prime municipale accompagnant la rénovation de façade, la Direction de l'Urbanisme de la Ville, au 03 28 38 84 16

Ospao

pour le corps et l'esprit

Un vaste espace zen de 300 m², situé à wambrechies et dédié au bien-être du corps et à l'épanouissement de l'esprit.

Un vaste accueil vous transporte dès les premiers instants dans un univers de plénitude et d'harmonie. Vous y trouverez des espaces privatifs avec sauna, hammam, spa et spa de nage pour des plaisirs aquatiques en toute sérénité.

Vous serez également comblé avec l'espace du centre consacré aux soins du corps et aux massages, dans une ambiance douce et chaleureuse. Et enfin, pour vous permettre de garder une bonne mine tout au long de l'année, des

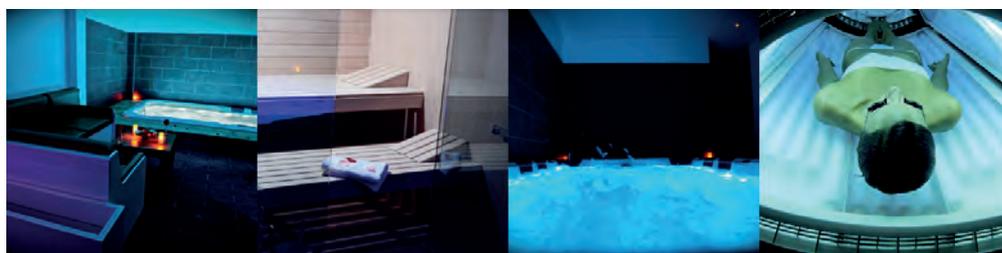
cabines UV sont équipés d'appareils hautement sophistiqués pour bronzer en toute sécurité.

OSPAO LILLE

Lundi de 16h30 à 23h, mardi et jeudi de 12h à 23h, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 23h.

57 rue Marie Curie ZAC DU CHAT
59118 WAMBRECHIES.

Tél. : 03.28.04.79.37
contact@ospao.fr | www.ospao.fr



Fromage Madame

Fromagerie-crèmerie | Épicerie fine

Ouvert le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30, le samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h. Fermé le lundi et mardi.
23 Place du Général de Gaulle 59118 Wambrechies.
Isabelle MOUQUET | 03 61 97 53 37

www.facebook.com/pages/Fromage-Madame/368253109971688



Alice's Garden

Vente sur internet de mobilier d'extérieur

Nouvellement arrivée sur la commune de Wambrechies au sein de l'Ecopark, la société Alice's Garden est spécialisée dans la vente sur internet de mobilier de jardin, de barbecues, de parasols, de pergolas et tentes de réceptions, de trampolines et de serres de jardin.

Directeur : Arnaud SENLIS

Tél. : 0820 237 237

contact@walibuy.com

Retrouvez la boutique en ligne sur :
www.alicesgarden.fr

Vos nouveaux commerçants

Au pain délice

Viennoiserie, pâtisserie, sandiwcherie
Horaires du lundi au dimanche de 7h30 à 19h
469 Rue de Quesnoy, 59118 WAMBRECHIES
06.64.81.94.56

Blanquart Concept

Électricien. « Installation, dépannage électrique & dépannage de votre intérieur ». Toute réparation électrique ou installation électrique (rénovation installation tableaux électriques + mise aux normes), pose alarme, télésurveillance, petits travaux de dépannage, etc.
Gonzague BLANQUART | 07 85 59 83 48
blanquartconcept@orange.fr



ESPACE KINE WAMBRECHIES

Rééducation fonctionnelle, rééducation urogynécologique, kinésithérapie respiratoire, kinésithérapie pédiatrique, chaînes musculaires.
Du lundi au vendredi de 8h à 20h, sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile.
Ophélie BLONDEL et Grégoire BOUTRY :
03.20.06.94.81 | 7 place du Gal de Gaulle
59118 WAMBRECHIES

Les BIÔ' poils

Toiletage à domicile écologique, à base de plantes et huiles essentielles.
07.62.12.51.64 | lesbiopois@numericable.fr

PÉDICURES-PODOLOGUES Déménagement

Sophie DENNETIERE
157 rue du pont levis WAMBRECHIES
03.20.39.79.54 ou 06.59.74.95.84

Vivez Zen

Sophrologue
Techniques de relaxation et gestion du stress
Se déplace à domicile.
Laurence VERKINDER : 06.99.17.89.50
vivez.zen.relaxation@gmail.com
www.vivezen.com

✂ :

A l'attention des professionnels

Formulaire de remise à jour des coordonnées professionnelles pour 2014

Afin de mettre à jour les publications municipales, merci de bien vouloir remplir ce coupon et nous le retourner en mairie service communication ou par mail à communication@wambrechies.fr au plus tard le **4 décembre 2013**.

Nom : _____ prénom : _____

Activité et/ou Nom de l'enseigne : _____

Adresse : _____

Jours et heures d'ouverture : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Site : _____

Kempen : 40



Volker Rübo (à gauche), le maire de Kempen, serrant la main de Daniel Janssens le 15 septembre dernier à Kempen, lors de la célébration des 40 ans de jumelage entre les deux villes. À droite, l'acte de jumelage signé le 1er septembre 1972.

40 ou 41 ans de jumelage ?

Les plus perspicaces d'entre-vous l'auront probablement déjà souligné : le jumelage a 41 ans d'âge. Mais alors pourquoi célébrer cette année les 40 ans ?

Parce que la célébration, programmée l'année dernière, a dû être reportée du fait d'élections anticipées en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, tout simplement.

Le texte co-signé par les deux villes le 1er septembre 1972

« Animés d'un esprit de tolérance, de liberté et de paix, le Conseil Municipal de la ville de Wambrechies et le Conseil Municipal de la ville de Kempen ont, pour leur cité, conclu un jumelage officiel et définitif des deux villes.

Ils ont la conviction que la prospérité des habitants des deux villes ne peut se développer et être garantie que dans un monde libre et dans une Europe unie.

Ils déclarent solennellement vouloir unir tous leurs efforts pour favoriser les rapports culturels, économiques et humains entre leurs deux villes et pour faciliter les contacts entre leurs concitoyens, particulièrement entre les jeunes, dans un esprit d'amitié et de compréhension réciproques.

Ils apportent le témoignage de leur volonté de contribuer efficacement à une coopération entre la France et l'Allemagne, à l'unification de l'Europe et à l'entente entre les peuples dans la Paix et dans la Liberté. »

Au bas de ce texte figurent les signatures des deux maires de l'époque, Aan den Boom pour Kempen et Gérard Leroy pour Wambrechies, accompagnées de celles de tous les conseillers municipaux.

Les 14 et 15 septembre derniers, une délégation wambrechtaine constituée d'élus et de personnalités locales s'est rendue à Kempen (Allemagne) pour célébrer les 40 ans de jumelage entre les deux communes. L'occasion pour les deux maires, Volker Rübo et Daniel Janssens, de revenir sur la raison d'être de ce partenariat et pour tout le monde, de se rencontrer, de tisser des liens d'amitié. Retour sur un week-end sympathique, où les Allemands n'ont pas failli à leur réputation d'accueil.

Chaleureuse et festive. Voilà résumée, en deux termes, l'ambiance de ce week-end de fin d'été.

Entre promenade à Düsseldorf (capitale du lander), visite guidée de Kempen, expéditions gourmande au festival du chocolat et curieuse au marché de l'art, signature de la charte de jumelage, découverte des auberges locales et vernissage d'une exposition consacrée à des artistes wambrechtains, la délégation française a passé un excellent week-end.

Leurs hôtes allemands ont su mettre de la simplicité dans l'accueil, sans dénaturer le côté officiel de la visite.

Car ne vous y trompez pas : ce voyage n'avait pas qu'un but touristique, loin s'en faut.

Au-delà des cadeaux d'usage et de la très officielle signature des deux maires, Volker Rübo et Daniel Janssens, au bas de la charte réaffirmant les termes du contrat de jumelage aujourd'hui quadragénaire, les 32 invités wambrechtains ont avant tout créé des liens confraternels avec leurs homologues de Kempen, base solide sur laquelle peut se poser tout projet ou presque.

Et de projets, la relation franco-allemande n'en manque pas. Il a notamment été décidé de renforcer les échanges culturels et sportifs.

Concrètement, le voyage entrepris par les CM2 de Ferry et Pasteur en 2011 à Kempen pour assister à la célèbre Fête de la St Martin (lire



Les deux maires & Jutta Sprenger qui faisait la traduction, hilares, symbole d'un week-end chaleureux.

Wambrechies Info n°39, dispo en ligne sur wambrechies.fr) deviendra un incontournable de la fin d'année des écoliers wambrechtains.

Les clubs et associations culturels et sportifs sont eux aussi invités à monter des projets transfrontaliers, à l'instar de l'exposition d'œuvres d'artistes wambrechtains dans la galerie de l'Hôtel de Ville de Kempen (du 7 au 19 septembre dernier) ou, inversement, lorsque des artistes de Kempen avaient été invités, en 2009, à exposer aux *Artistes de l'ombre*.

Mais si cette relation doit vivre, ce sera aussi par et grâce à vous. Oui, vous qui lisez ces lignes : allez donc faire un tour à Kempen, rencontrez, échangez.

Vous y passerez d'évidence un excellent week-end (lire page suivante) et en ramènerez -qui sait ?- peut-être, l'embryon d'une relation naissante avec une personne croisée au hasard d'une rue de la vieille ville de Kempen...

ans d'amitié

Une ville à découvrir



Kempen la médiévale, 36 000 habitants, est située dans l'ouest de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à la frontière des Pays-Bas. Considérée comme l'une des plus belles villes du Bas-Rhin, elle n'est qu'à trois petites heures de route de Wambrechies... De là à vous suggérer l'idée d'un week-end original, il n'y a qu'un pas vite franchi.



La vieille ville, entourée d'une ceinture végétale, est magnifique. Petites rues, colombages, vieilles pierres, touches végétales élégantes, illuminations discrètes et chaleureuses concourent à créer une atmosphère typiquement allemande. Echoppes et auberges apportent une couleur enjouée, sereine : il fait bon s'y promener, avant de grimper visiter le vieux château entouré de son parc majestueux.

Et pourtant... Partiellement détruite lors de la seconde Guerre Mondiale, trop vite et donc mal reconstruite dans les années 1950, cette vieille ville aurait pu perdre à jamais son âme quasi-millénaire (première mention de son existence en 1 186). Heureusement, consciente de son joyau potentiel, la municipalité a décidé dans les années 1960 de tout recommencer. Une trentaine d'années de restauration minutieuse et selon les règles de l'art ont su redonner vie à Kempen la médiévale.

La chaleur et la générosité de l'accueil allemand feront le reste : pour peu que vous ayez quelques notions de la langue de Goethe, il est fort à parier que vous vous retrouviez assez vite autour d'une bière à reconstruire l'idylle franco-germain.

Notez, aussi, le Franziskanerkloster, un ancien monastère franciscain aujourd'hui épiscopat culturel d'une ville sachant vivre ainsi qu'un magnifique musée surmonté d'une somptueuse chapelle qu'il serait dommage de ne pas visiter.

Finissons hors les murs : son vaste territoire (plus de 68 km², lequel regroupe deux villages : St Hubert & Tönisberg) abrite une nature préservée où bois, marais, ruisseaux et zones humides alternent pour le plus grand plaisir des touristes qui peuvent y surprendre, à pied ou à vélo, une faune variée dès potron-minet ou tard le soir, au crépuscule.



Juché sur une ancienne moraine glaciaire au Nord de la ville, le vieux moulin de Tönisberg veille sur une campagne romantique à souhait.

Nouvelles modalités du Guichet Unique

Pré-inscrire sa famille via le dossier guichet unique est une démarche administrative préalable et incontournable à toute inscription à un service municipal (garderie, cantine, école, accueils de loisirs...). Bonne nouvelle : elle se simplifie.

Concrètement, il vous suffit de vous rendre au service guichet unique munis de votre avis d'imposition ou d'une attestation récente de la CAF.

Évidemment, si un ou des changements ont eu lieu depuis l'année dernière (changement d'adresse, de compte bancaire...), pensez à présenter les justificatifs. Et c'est tout.

Charge à vous, ensuite, de contacter les services gérant les inscriptions (par exemple les personnes assurant la garderie pour... la garderie, ou le/la directeur(trice) d'école pour les études) afin d'y inscrire vos enfants.

Quid des familles qui n'ont pas encore rempli de dossier Guichet Unique ?

Les nouvelles familles qui ne se sont jamais inscrites à un service municipal doivent impérativement constituer ce dossier.

Celui-ci est disponible en mairie, au château Rouge Pôle enfance/jeunesse (30 avenue des Châteaux) mais est aussi téléchargeable (ainsi que ses pièces afférentes : règlement facturation et autorisation de prélèvement automatique) sur www.wambrechies.fr.

Reste ensuite à le remettre, rempli et pourvu des pièces justificatives, au service guichet unique, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. | 03 28 38 84 27 | guichet.unique@wambrechies.fr

Ce dossier vous permet de vous pré-inscrire à tous les services municipaux -hors la cantine scolaire, dont l'inscription est automatique si vous pré-inscrivez votre/vos enfants dans une école wambrechitaine, publique ou privée.

Après cette démarche, il vous faut rencontrer les responsables des services auxquels vous vous êtes pré-inscrits via le dossier guichet unique, afin de procéder à/aux inscription(s). Les contacts de ces responsables sont indiqués en première page du dossier.

Ce qui ne change pas...

Avec ce dossier, vous ne fournissez qu'une fois les pièces justificatives nécessaires pour tous les membres de votre famille et ne recevez qu'une seule facture par foyer, quel que soit le nombre de services auxquels vous vous êtes inscrits.

Vous avez le choix du moyen de paiement : espèces, chèque ou prélèvement automatique. Nous recommandons vivement cette dernière solution afin que vous ne soyez pas régulièrement contraints de vous rendre au Trésor Public de St André pour vous acquitter de vos retards/oublis de paiements. Notez que si une erreur a été commise sur votre facture, il vous suffit de la signaler au service guichet unique qui fera la régularisation sur la facture suivante.

Réforme scolaire

Une première réunion du comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires s'est tenue en mairie le 4 octobre. Elle réunissait les représentants de l'Éducation Nationale, dont les enseignants, les représentants des parents d'élèves et ceux des associations.

La matinée supplémentaire a été évoquée, bien entendu, mais la décision n'est pas arrêtée. Concernant les Temps d'Activités Périscolaires, l'intervention des associations wambrechitaines a été étudiée mais l'Éducation Nationale doit apporter plusieurs réponses sur les statuts des intervenants et leur responsabilité.

Trois réunions thématiques ont été programmées. La première se tiendra le 19 novembre et rassemblera l'ensemble

des acteurs de l'Éducation Nationale (Inspectrice et enseignants). La suivante sera plus spécialement centrée sur le rôle possible des associations, le 27 novembre et la troisième (le 25 novembre) donnera la parole représentants des parents d'élèves au conseil d'école. Enfin une deuxième réunion du comité de pilotage se tiendra avant d'arrêter définitivement le projet éducatif territorial.

En Bref ...

▪ Effectifs scolaires

Globalement, peu de changement dans les effectifs scolaires cette rentrée, puisque malgré la livraison de nombreux logements nous passons sous la barre des 1000 enfants scolarisés dans nos écoles. La perte la plus importante est à noter à Jules Ferry avec une diminution de 25 élèves, une embellie est à relever à la maternelle Mme de Sévigne qui retrouve son niveau de 2010 avec 76 enfants. Du côté des écoles privées, nous constatons une nette diminution des effectifs de La Providence. La livraison des programmes de logements en cours devrait corriger cette tendance en 2014/2015.

▪ Les travaux



Les travaux de cet été se sont concentrés sur le groupe Pasteur/Ségur où la cour de Pasteur a été refaite et où les fenêtres de Ségur ont été changées.

Le petit dortoir de Louis Leroy a été remis en état suite à des problèmes d'humidité.

Après le Tableau Blanc Interactif de l'école Pasteur, c'est la classe de Mme Henno, à J. Ferry qui s'est vue dotée de cet équipement.

▪ Frais de transport

Concernant la prise en charge des frais de transport, le Conseil Général a étendu son intervention aux collèges privés. Pour Wambrechies, il s'agit du Collège St Joseph de St André alors que bon nombre d'enfants sont scolarisés au Collège de la Croix Blanche à Bondues. Nous sommes donc intervenus auprès du Président du Conseil Général afin qu'il étudie ce problème et accorde une dérogation aux enfants de Wambrechies scolarisés dans cet établissement ; nous attendons la réponse.

Un nouveau proviseur au Collège Debeyre

Une nouvelle équipe est à la tête de notre collège de rattachement, le Collège Debeyre. Son principal est M. Richard BAILLEUL arrivé du collège Lévi-Strauss de Lille où il était principal adjoint, ancien CPE, depuis 22 ans dans l'éducation nationale.



M. BAILLEUL Richard, Principal | Mme PAYEN Anne-Sophie, Gestionnaire | Mme TRAMCOURT Valérie, C.P.E. | M. DESSENNE Denis, Principal-Adjoint.

Retour en photos sur les vacances actives

Retrouver toutes les photos des vacances actives sur wambrechies.fr



Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM Saperlipopette est un lieu de rencontre et d'information pour les assistantes maternelles de la commune. C'est aussi un lieu d'accueil, pour les parents et les futurs parents qui recherchent une assistante maternelle.

Corinne FERRIER, responsable de la structure accueille les parents et assistantes maternelles le lundi de 16h à 19h et le vendredi de 16h à 19h.

La permanence téléphonique est assurée le mardi de 11h à 12h et de 14h à 17h. Le jeudi de 11h à 12h et le vendredi de 11h à 12h.

Le samedi de 9h à 12h rendez-vous sur demande.

«Saperlipopette» est aussi un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans. Des ateliers sont mis en place pour eux et pour les assistantes maternelles, qui les accompagnent. C'est aussi pour elles un moment d'échange et de conseils pour le bien-être des enfants.

Ces ateliers d'éveil et de socialisation ont lieu les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h hors vacances scolaires. Inscription

obligatoire.

Sont proposés en alternance des parcours de motricité, de l'éveil musical, des ateliers créatifs, etc, selon les jours.

Contact :

Corinne FERRIER 03.28.14.42.83
ramsaperlipopette@wambrechies.fr

Château Rouge 30 avenue des châteaux (1er étage)



Accueils jeunes Noël pour les Ados



L'accueil jeune est ouvert pendant les vacances de Noël pour les Ados les 23, 26, 27 et 30 décembre 2013 et les 2 et 3 Janvier 2014 de 14h à 17h au Château Rouge. Renseignement au 03.28.14.42.85.

Agenda jeunesse

Lundi 2 et mardi 3 décembre la municipalité offre pour la St Nicolas aux enfants des écoles maternelles et primaires, une séance de cinéma. Les films choisis sont *Poupi*, *Planes*, *Ts Spivet* et *Le roi et l'oiseau*.

Mercredi 4 décembre : Histoires à Savourer, 15h pour les plus de 6 ans, 16h pour les 3-6 ans, Château de Robersart.

Vendredi 6 décembre : Rendez-vous avec St Nicolas, 18h30, centre ville.

Mardi 10 décembre : Ateliers Jeux Parents Enfants, de 16h30 à 19h, Château Rouge. Entrée libre.

Vendredi 13 décembre : Ateliers Jeux Parents Enfants, de 16h30 à 19h, Château Rouge. Entrée libre.

Lundi 16 décembre : spectacle de la crèche, 10h, Château de Robersart. Goûter de Noël de la crèche, 17h30, Château de Robersart.

Samedi 21 décembre : La tournée du Père Noël, 10h en face de l'église. Gratuit A l'approche de Noël, le Père Noël sillonne le Val de Deûle en bus de collection. Accompagné de son amie Deûlie la grenouille, il vient s'assurer que tous les enfants sont bien sages et en profite pour leur distribuer quelques surprises... A cette occasion, les enfants peuvent lui remettre leur dessin et/ou leur poésie afin de participer au concours que lance l'Office de Tourisme du Val de Deûle (plus d'info au 03 28 38 84 21 | tourisme59118@wambrechies.fr).

Samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier : Ateliers créatifs au musée du jouet, de 14h à 18h (hors 25 décembre et 1er janvier), Musée de la Poupée et du Jouet Ancien, aile droite du château de Robersart.

Du samedi 25 au mercredi 29 janvier : Inscriptions accueils de loisirs, Château Rouge.

Mardi 28 janvier : Ateliers Jeux Parents Enfants, de 16h30 à 19h, Château Rouge. Entrée libre.

Vendredi 31 Janvier : Ateliers Jeux Parents Enfants, de 16h30 à 19h, Château Rouge. Entrée libre.

Du 24 Février 2014 au 07 Mars : Accueils de loisirs.

Samedi 15 mars : Opération berges propres, 14h à la capitainerie du port de plaisance, pour toute la famille.

Mercredi 19 mars : Histoires à savourer : La spéciale, 10h30 à 12h et 15h à 17h, Château de Robersart.

Du 22 Mars 2014 au 26 Mars : Inscriptions accueils de loisirs, Château Rouge.

Du lundi 21 avril au vendredi 2 mai : Accueils de loisirs.

Agenda culture

Novembre | Décembre : Galerie de l'Hôtel de Ville, *Jeux de MO* de Maureen MOREL.

Dimanche 8 décembre : Concert de la chorale Point d'Orgue consacré à Mozart, 16h en l'église St Vaast.

Au programme de cette délicieuse après-midi : le *Te Deum* et la *Messe en Si bémol avec quatuor à cordes*, sous la direction de Marie-Annick Wasier.

Tarif : 9€ à l'entrée, 7€ en pré-vente (réservation possible auprès des choristes et à l'Office de Tourisme de Wambrechies 21 Place du Général de Gaulle 59118 WAMBRECHIES. Tél : 03 28 38 84 21 tourisme59118@wambrechies.fr)

Vendredi 13 décembre : Concert de Michel Portal et Michel Dalberto, 20h30, salle des fêtes.

Après la « *Leçon de jazz* » d'Antoine Hervé et le duo de Philippe Graffin et Stephen Bishop-Kovacevich, c'est au tour des incroyables musiciens Michel Portal et Michel Dalberto de débarquer à Wambrechies !

A la clarinette et au piano, ils nous offriront un régal musical par l'interprétation d'œuvres de Brahms, Poulenc, Berg et d'autres encore. en partenariat avec l'association *Concert de Poche*.

Du lundi 06 janvier 2014 au vendredi 28 février : Galerie de l'Hôtel de Ville, *Traits portraits*, par Fabrice NOËL. Entrée libre.

Vendredi 31 janvier : Soirée au Château, *Les artistes et la grande guerre*, par Isabelle Lefèbvre, à 20h, Château de Robersart. Entrée libre.

Vendredi 28 février : Soirée au château, *le collage dans l'art moderne, une poésie d'avant-garde*, par Xavier Ballieu, à 20h, Château de Robersart. Entrée libre.

Du 11 au 23 mars : Printemps des poètes, exposition *les collages de Jacques Prévert*. Vernissage mardi 11 mars, 18h, Château de Robersart.

Vendredi 14 mars : Spectacle P-rêver-t, par la Cie Théâtre d'Oklahoma et Porteuses de Son, 20h, salle des fêtes.

Vendredi 28 mars : Soirée au château, *Fragonnard*, par Monique Van Laer, à 20h, Château de Robersart. Entrée libre.

Dimanche 6 avril : Concert de printemps de l'Harmonie municipale, 16h, salle des fêtes. Entrée libre.

Vendredi 11 avril : Ciné Soupe, à 20h, salle des fêtes. Entrée libre.

Vendredi 25 avril : Soirée au château, *Dans le sillage de Rubens, Erasme Quellin*, par Nicolas Feliers, à 20h, Château de Robersart. Entrée libre.

Zoom sur Musique et Orgue

Avez-vous déjà entendu vibrer l'orgue de Wambrechies ? L'Église Saint Vaast est l'écrin régulier de concerts exceptionnels d'orgue, mais pas que, dont l'organisation doit notamment beaucoup à l'association « Musique et orgue ». Ce focus vous fera découvrir l'énergie insufflée par l'association dans la dynamique culturelle wambrechitaine.



Madame Wasier, vous êtes présidente de l'association Musique et Orgue, pouvez-vous nous raconter le contexte de création de votre association ?

MARIE-ANNICK WAZIER : En 1980, Jérôme Faucheur, organiste titulaire de la Paroisse, nous a alertés en mentionnant l'état de délabrement de l'orgue Schyven de l'église Saint Vaast ; une association *Les amis de l'orgue de Wambrechies* a donc été créée avec, pour président, Michel Leduque, dans le but de sauver un élément du patrimoine wambrechitain. La restauration a été menée à bien en 1983.

Quel est l'objectif de votre association ?

MARIE-ANNICK WAZIER : A l'époque il nous a semblé dommage d'arrêter nos actions, d'autant qu'un orgue doit faire l'objet d'une maintenance régulière et coûteuse. Aussi avons-nous transformé l'association en *Musique et Orgue à Wambrechies* et j'en ai pris la présidence.

Notre objectif est devenu: « *Animer la ville de Wambrechies au niveau culturel en organisant des concerts classiques avec ou sans orgue* » ; nous voulons mettre à la portée de tous les Wambrechitains des concerts de qualité sans avoir à se déplacer sur Lille.

Au niveau des concerts, quelles sont les prochaines échéances ?

MARIE-ANNICK WAZIER : Nous venons d'inviter une « jeune prodige » de la musique le 13 Octobre dernier : Mirabelle Kajenjeri, 15 ans, soliste au piano et au violon ; 250 personnes sont venues l'ovationner. Nous envisageons pour 2014 un concert Orgue et Bombarde, en mai, en liaison avec la « *Journée Nationale de l'Orgue en France* ».

Tous les concerts ne seraient pas possibles sans le dévouement de tous les bénévoles de l'Association et le soutien logistique de la ville.

Madame Wasier, qui êtes-vous ?

MARIE-ANNICK WAZIER : Native de Poitiers, je suis arrivée dans le Nord en 1967 et à Wambrechies en 1980 et, pour rien au monde, je ne voudrais quitter le Nord. Avec mon mari nous avons trois enfants et huit petits enfants.

Quel est votre parcours dans le milieu associatif ?

MARIE-ANNICK WAZIER : Kinésithérapeute de métier, l'orgue a toujours été ma passion. Après une interruption d'une quinzaine d'années pour raisons professionnelles et familiales, j'ai repris l'étude de l'orgue en arrivant à Wambrechies et je suis devenue l'assistante de Jérôme Faucheur.

Parallèlement, en tant que choriste, j'ai suivi une formation de Chef de Chœur et dirige depuis 10 ans la chorale Point d'Orgue, ce qui explique un peu l'interaction des deux associations au niveau musical à Wambrechies Il est de tradition que la chorale donne son concert annuel début décembre : cette année elle chantera Mozart le 8 décembre (voir ci-contre).

En conclusion je dirais que le milieu associatif m'a toujours intéressée : parents d'élèves, sport, musique et même soins palliatifs. Je milite pour le bénévolat qui permet de donner de sa personne sans autre but que le bonheur des autres, même si cela me cause parfois quelques nuits blanches.

Lille Métropole : Régie publique ou délégation de service public ?

Quelle eau dans nos robinets ?

Nous vous en avons parlé lors du précédent *Wambrechies Info* : vos Conseillers Communautaires de Lille Métropole se sont penchés sur la gestion de l'eau en régie publique ou en délégation de service public lors du Conseil du 21 juin dernier. En plus de statuer sur ce point, ils ont aussi décidé de solder le litige opposant Lille Métropole à *Eaux du Nord*, l'actuel délégataire.

L'approvisionnement, la distribution et plus largement la gestion de l'eau potable est un point central dans toute communauté. La nôtre, représentée ici par Lille Métropole, n'y échappe pas.

Nous vous avons confié les difficultés juridiques avec l'actuel concessionnaire, *Les eaux du Nord*, et de mode de gouvernance (choix d'une régie publique ou poursuite d'une délégation de service public auprès d'un opérateur privé comme actuellement ?) rencontrées par vos Conseillers Communautaires lors du dernier *Wambrechies Info*.

Voici les évolutions qui ont été apportées lors du Conseil du 21 juin dernier, qui anticipent la fin de l'actuelle concession, à terme en février 2015.

Enjeux

Les trois principaux enjeux du débat sur l'eau sont :

- > sécuriser l'approvisionnement en eau de la Métropole,
- > garantir la préservation et la qualité de l'eau,
- > garantir l'accès de l'eau à tous et mettre en place une tarification solidaire

Solde juridique

Il a été décidé de régler le différend qui oppose Lille Métropole à *Eaux du Nord*. Pour mémoire, LMCU réclamait initialement 115,7 M€ à la filiale de Suez (*lire Wambrechies Info précédent*).

Voici résumé de ce protocole transactionnel :

- > *Eaux du Nord* verse 60M€ à titre définitif,
- > Lille Métropole acquiert des biens privés de production, stockage et transport pour 55M€, payés par voie de compensation,
- > depuis le 1er septembre, le prix de l'eau a baissé contractuellement de 10%. Ce tarif est pour autant appliqué depuis le 1er juillet 2010, ce qui représente 34M€ de perte sur la période 2010-2013 pour *Eaux du Nord*, compensés à hauteur de 6 à 7M€ par Lille Métropole.
- > Lille Métropole versera en fin de contrat 16M€ au titre des réglementations complémentaires et demandes d'indemnisation,

> Enfin, *Eaux du Nord* versera à cette même échéance 27M€ au titre des fonds non consommés.

Délégation de Service Public ou Régie propre ?

En d'autres termes : la gestion & l'approvisionnement de l'eau feront-elles à nouveau l'objet d'un appel d'offre à l'issue du bail actuel (février 2015) pour être confiées à un prestataire privé ou Lille Métropole reprend-elle elle-même, en interne, ce service ?

Là, les Conseillers Communautaires n'ont pas encore tranché en décidant de lancer un appel d'offre, tout en s'offrant la possibilité de passer en régie propre si le prestataire privé obtenait le marché ne donnait pas toutes les garanties.

À savoir un service public de gestion et d'approvisionnement en eau de qualité et accessible financièrement, prenant en compte, notamment, la tarification solidaire.

Cet apparent non-choix, lié à des impératifs calendaires, est en fait le choix de la liberté : vos Conseillers Communautaires se sont tout simplement offerts la possibilité de juger sur pièce ce qui est préférable pour la population, en comparant l'offre d'éventuels partenaires privés à ce qu'il est possible de faire en régie propre.

Ce qui semble assez sage, non ?

Brève

métropolitaine

Ne l'appellez plus Grand Stade...

...mais Stade Pierre Mauroy. Le stade de Lille Métropole qui accueille, entre autres, le LOSC, a ainsi été baptisé, à l'unanimité, lors du Conseil Communautaire du 21 juin dernier.

Un hommage à un homme que l'on ne présente plus, un écho, aussi, au dernier grand projet qu'il aura porté en tant que Président de Lille Métropole.

Vidéo protection



Une solution parmi d'autres, pour renforcer la sécurité des personnes et des biens.

L'une des fonctions régaliennes de l'Etat est d'assurer la sécurité intérieure et le maintien de l'ordre public, notamment par le biais des forces de police.

Or, nous sommes contraints de constater que la Police Nationale est de moins en moins présente sur le terrain.

La Ville de Wambrechies est intervenue dès 2009 auprès du Ministre de l'intérieur et du Préfet, pour réclamer davantage de présence et de moyens.

Il devient nécessaire aux communes autant qu'aux intercommunalités, de mener une réflexion claire sur le rôle que doivent jouer les maires en termes de sécurité.

De fait, Monsieur Janssens est intervenu, à l'occasion du Conseil Municipal du 26 septembre dernier, au sujet de la vidéo protection.

Elle est, selon lui, « une » réponse parfois précieuse pour l'élimination de délits voire d'actes criminels, mais ne peut à elle-seule faire cesser tout acte délictueux.

Wambrechies est situé au cœur d'une métropole dans laquelle les autres communes ont déjà fait le choix d'installer des caméras.

Bien que ce ne soit pas la panacée, Monsieur Janssens a présenté le système comme un outil que la Ville doit mettre en place, afin notamment d'éviter l'effet « plumeau ».

Pour ce faire, une étude sera lancée prochainement avec des bureaux spécialisés, en coordination étroite avec les services de la Police Nationale, afin de mettre en place la solution adéquate sur Wambrechies.

L'ensemble des Wambrechitains sera également consulté et tenu informé de l'évolution de ce dossier.

Une première délibération sera prise lors du Conseil Municipal du 5 décembre prochain, afin de lancer la procédure, laquelle est très longue, et de permettre à la municipalité de solliciter les subventions nécessaires avec l'espoir que l'Etat renforce ses effectifs de Police Nationale.

Conseils Municipaux

Voici un résumé des principales décisions prises lors des Conseils Municipaux des 27 juin et 26 septembre derniers.

Conseil Municipal du 27 juin

ACQUISITION AUPRÈS DE L'ETAT

Pour favoriser l'agriculture urbaine, et notamment les terres de maraîchages et les circuits courts, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'achat de terre agricole d'une surface de 10 294 m² pour un montant de 7 625€ sur l'emprise de l'ancienne A24.

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE AUTOMATIQUE

Aujourd'hui, pour permettre une intervention rapide des agents de Police Municipale en cas d'urgence, il convient de se doter d'un appareil supplémentaire pour équiper leur véhicule.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir ce matériel pour un montant qui ne pourra être supérieure à 1 400 € HT. Cet investissement sera cofinancé via une subvention issue de la réserve parlementaire sénatoriale, à hauteur de 50 % du montant hors taxes.

CONVENTION AVEC NEXITY

Dans le cadre de sa politique de logement pour tous, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer une convention pour l'accession à prix maîtrisés de 10 appartements réservés, aux ménages disposant de ressources modestes dans le cadre de l'opération « *Le Domaine de Juliette* ».

PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE – CIRCUIT « AUX CONFINS DE L'AERODROME »

Un circuit de randonnée, dénommé « *Aux confins de l'aérodrome* », a été créé en concertation entre les communes concernées (Wambrechies, Bondues, Marcq en Baroeul, Marquette), le SIGAL (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Aérodrome de Lille-Marcq) et les associations de marcheurs locales.

Sur proposition du Conseil Général, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ce circuit ainsi que les voiries et chemins concernés.

DENOMINATION DE VOIES NOUVELLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de baptiser les voies d'accès de la première phase du secteur Est en cours d'aménagement par *Vilogia* : « Av. du Ferrain » pour l'axe principal, « Allée de la Redoute » et « Allée du Petit Chatelet » pour les voies secondaires.

La voie entre le quai de l'écluse et le parking de Roberst où se situera l'entrée de la *Guinguette de la Marine* est dénommée « Quai de l'Ecluse ».

RESTAURATION MUNICIPALE

Après mise en concurrence suivant l'appel d'offre européen, la commission d'Appel d'Offres a retenu la société *Dupont restauration* basée à Libercourt, pour la somme annuelle de 377 911,50€ HT.

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE : AMENAGEMENT DU PARC PUBLIC

Aménagement paysager et auvent des pêcheurs : l'entreprise *Inovert* a été retenue pour un montant de 1 408 387,65 € HT.

Toilettes sèches : l'entreprise *Toilitech* a été retenue pour un montant de 22 400 € HT.

Au vu du coût du kiosque à musique et étant donné que l'emplacement n'est pas le plus adapté pour les animations et festivités en centre-ville, la construction de ce kiosque est reportée.

Conseil Municipal du 26 septembre

EMPLOIS D'AVENIR – ENGAGEMENT DE LA VILLE DANS LE DISPOSITIF

Afin d'acter la volonté de la ville de s'engager dans ce dispositif, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

> décide de créer deux emplois d'avenir « agent polyvalent en voirie et espaces verts »

> autorise Monsieur le Maire à signer les conventions, les contrats d'engagement, les demandes de financements ainsi que tout document devant intervenir dans ce contexte.

PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LILLE METROPOLE – INTEGRATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI PORTANT ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT (GRENELLE II)

La commune est concernée par le projet d'intégration de certaines dispositions de la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II) :

> supprimer du PLU les interdictions d'utiliser des dispositifs favorisant la performance environnementale et les énergies renouvelables dans les constructions, notamment en n'interdisant pas les éoliennes domestiques

> Intégrer la réforme du mode de calcul des surfaces des constructions (surfaces de plancher)

> Intégrer les nouvelles modalités de majoration des droits à construire au bénéfice des logements locatifs sociaux (majoration de 20% au maximum)

> Intégrer les nouvelles modalités de majoration des droits à construire pour la performance énergétique des bâtiments (majoration de 20% au maximum)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet de modification simplifiée du PLU de Lille Métropole.

COMMUNICATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE, ANNEES 2006-2011

Les observations de la Chambre portent sur la fiabilité des comptes, la situation financière, la gestion des ressources humaines, les achats publics et l'organisation administrative de la commune.

MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES COMMUNALES AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES ET AUX MOUVEMENTS POLITIQUES

Pour permettre à tous les candidats aux élections municipales et cantonales et aux mouvements politiques, d'organiser des réunions préparatoires et publiques et pour permettre à la démocratie de s'exprimer pleinement et clairement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre gratuitement à la disposition, en période de campagne électorale et en fonction des disponibilités :

> la salle Carlos Ledoux et la salle des réceptions, pour les réunions préparatoires

> la salle des fêtes (hors week-end) pour les réunions publiques (dans la limite de deux fois sur chaque période de campagne électorale)

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES, DES CONCESSIONS AU CIMETIERE, AU COLOMBARIUM ET AU CIMETIERE PAYSAGER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs à compter du 1er janvier 2014. Ces tarifs seront mis à jour sur wambrechies.fr fin décembre.

TRANSPORT DES COLLEGIENS VERS LES COLLEGES DE REFERENCE DU SECTEUR

Par souci d'égalité entre les collégiens du secteur public et ceux du secteur privé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la prise en charge des titres de transport, sous certaines conditions, pour les wambrechitains scolarisés au collège Saint Joseph de St André (collège privé de référence).

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Le Conseil Municipal, par 26 voix pour et 3 voix contre, fixe le taux multiplicateur applicable à la consommation d'électricité à 8.44.

ATTRIBUTION DE LA PRIME À L'HABITAT

Lire page 6.

PARTENARIAT D'ACCOMPAGNEMENT DU CENTRE DE GESTION POUR LA VALORISATION DES PROJETS D'E-ADMINISTRATION

Ce nouveau projet permettra à la Ville de mettre en place plusieurs actions, notamment la fiche action sécurité des systèmes d'information qui prendra la forme d'un audit sur nos systèmes de sécurité en matière d'accès internet, messagerie... et d'un plan d'actions pour renforcer cette sécurité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et la ville.

AVEC VOUS WAMBRECHIES

Quand ce n'est pas nous qui le disons, c'est la **Chambre des Comptes** qui l'affirme : un débat d'orientation budgétaire sans prospective est stérile ! La même Chambre des comptes dresse un bilan à valeur de réquisitoire* de la politique menée depuis des années :

- des achats de véhicules sans appel d'offre,
- des locations de véhicules pour un montant inconsidéré,
- une administration « sans capitaine » sauf le Maire, omnipotent et omniscient,
- le constat d'une impossibilité d'investissement (salle de sports rive droite, salle polyvalente, médiathèque...) avant 2018 !

Éponger la dette, voilà 6 ans que cela dure ! Et pour quoi ? (Interrogez-vous sur les services apportés à la population qui justifieraient un tel endettement). Quelle que soit l'équipe issue des urnes en mars prochain, elle aura à « faire avec » le passif légué par l'équipe actuelle !

Pessimiste ? : Non. Optimiste ? : Faut pas rêver ! Réaliste ? : Oui !

* Rapport intégral de la Chambre des Comptes disponible sur demande : francois@ducroquet.info.

Portez-vous bien, et rendez-vous dans les urnes au printemps prochain !

Groupe « Avec Vous Wambrechies »

RÉUSSIR WAMBRECHIES

Voici le dernier bulletin municipal de l'année et un des derniers avant les élections municipales de fin mars 2014.

Cette échéance pourrait amener certains à la prudence et les tenter à un immobilisme relatif, mais la vie communale ne doit pas s'arrêter. Nous continuons à œuvrer dans l'intérêt des Wambrecitains sans arrière-pensées.

L'année n'est pas finie, des travaux sont en cours, ils seront poursuivis jusqu'à leurs termes il s'agit notamment de l'aménagement du parc public et de la requalification de la rue d'Ypres.

Un autre chantier, et non des moindres, a démarré, celui de la réforme des rythmes scolaires applicables à la rentrée de septembre prochain. Les consultations ont débuté et se poursuivent. Mais les décisions finales seront prises fin janvier 2014.

L'actualité du premier trimestre 2014 sera largement monopolisée par les élections, mais il nous faut songer, dès à présent, au budget. Ce sera un budget de transition qui permettra à la commune de continuer à vivre et à progresser, tout en continuant notre désendettement.

Des futurs logements, confortables et économes en énergie, vous accueilleraient, vous et votre famille, dans des programmes en cours et à venir.

Une autre de vos préoccupations, et donc la nôtre, concerne la sécurité. La vidéo surveillance n'est sans doute pas la solution infaillible pour empêcher les agressions, parfois violentes, mais le sujet est à l'étude et notamment pour ses vertus dissuasives. L'essentiel et notre préoccupation majeure, c'est que chaque Wambrecitain puisse vivre le plus sereinement possible dans un cadre de vie toujours plus agréable.

Afin de répondre aux demandes de riverains concernant la vitesse excessive sur quelques axes, nous poursuivons notre action en faveur de la sécurité routière : Aménagements, éducation, prévention et sanction, sont des leviers utilisés pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

POUR SERVIR WAMBRECHIES

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Que souhaiter, pour notre commune, après avoir étudié le rapport de la chambre régionale des comptes ? Un désendettement ? Il semble qu'il soit mis en œuvre. Une pause des investissements était indispensable afin d'éviter une augmentation des taxes foncières et locatives. Cependant une commune doit vivre et se développer. La population de Wambrechies va bientôt dépasser 10.000 habitants et une vraie vie de quartier doit être mise en œuvre. Pour cela il faut prévoir la construction de salles de réunions dans chaque quartier. Qu'en pensez-vous ?

Retrouvez-nous sur :

<http://wambrechies.parti-socialiste.fr>

Être électeur à Wambrechies ! : Inscrivez-vous avant le 31 décembre !



Avec les élections municipales des **23 et 30 mars** puis les élections européennes du **25 mai, 2014** sera une année démocratique importante.

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale d'une commune.

Qui peut s'inscrire ?

- Les administrés de plus de 18 ans ou qui les auront la veille d'un scrutin, n'ayant pas encore fait la démarche,
- Les personnes ayant déménagé,
- Les citoyens de l'Union Européenne désirant voter doivent également s'inscrire sur les listes complémentaires pour les

municipales et les européennes (ou l'une des deux).

Pour cela, rendez-vous au rez-de-chaussée de la Mairie, au service Élections, et ce, avant le 31 décembre 2013.

Quels sont les documents nécessaires à l'inscription ?

- Un justificatif d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.

- Pour les personnes domiciliées sur la commune, un justificatif de domicile (moins de 3 mois),

Vous trouverez toutes les informations utiles à l'adresse internet suivante : vosdroits.service-public.fr

A noter :

Pour la première fois, les conseillers communautaires des communes de plus de 1000 habitants seront élus au suffrage universel direct sur la base d'un scrutin de liste à la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne avec une prise à la liste majoritaire.

L'élection aura lieu pendant l'organisation du scrutin pour les élections municipales. A ce titre, les électeurs ne déposeront dans l'urne qu'un seul bulletin. Sur cet unique bulletin, figureront deux listes : une liste pour l'élection des conseillers municipaux et une liste pour les délégués communautaires.

Pour toute question relative aux élections, vous pouvez contacter le service au : 03.28.38.84.06 ou population@wambrechies.fr

Florilège d'images



Canto vivo, concert à l'église | 7 juin 2013



Opéra la flûte enchantée | 29 juin 2013



Noces d'or de Mme et M Saladin | 30 juin 2013



Bal latino | 6 juillet 2013



Noces de Diamant Mme et M Wicquart | 31 Août 2013



Journées du patrimoine | 14 et 15 septembre 2013



Noces de Palissandre Mme et M Malbranque
22 septembre 2013



Goûter concert Bodybeat | 28 septembre 2013



Noces d'Or Mme et M Lezeune | 29 septembre 2013



Toy toy, la fabrique pouëtique | 2 octobre 2013



Remise des prix Jardins et Façades fleuries
27 octobre 2013



Vacances actives Toussaint | octobre 2013